

Rougemont

Montferney

Chazelot

Morchamps

Echo de
Montaucivey

Année 2020 n°18



Sommaire

Page 1	Mot du Maire	Page 20	Le Monde Associatif
Page 2	Mot des Maires-Délégués	Page 21	Zumba et Strong Ligue pour la Protection des Oiseaux
Page 3	Centre Communal d'Action Sociale	Page 22	Don de Sang, Don de Vie Ruramusique
Page 4	Etat civil	Page 23	Comité Des Fêtes Comité Grande Fouille Vivre à Montferney
Page 5	Comptabilité	Page 24	La Concorde L'Association Culturelle du Pays de Rougemont
Page 6	Collège Les Villanelles	Page 25	Les 2 Mains Gauches Le Yoga à Rougemont
Page 7	Bienvenue madame Déjardin,	Page 26	Club Séniors Tennis Club Rougemont
Page 8	Ecole Maternelle	Page 27	Association des Commerçants et Artisans du Pays de Rougemont Gymnastique et Détente à Rougemont
Page 9	Ecole Elémentaire	Page 28	Foyer de Vie Le Manoir FAM La Citadelle - IME l'Envol
Page 10	Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont		
Page 11	Etablissement France Service Agence Postale		
Page 12	Les Sapeurs-Pompiers		
Page 13	Commémorations patriotiques		
Page 14	Construisons notre demain		
Page 15	La Voie Verte L'Affouage		
Page 16	Déchets Eau et Assainissement		
Page 17	Un peu de civisme Pourquoi ces arrêtés ?		
Page 18	Il ne fallait pas oublier Noël		
Page 19	Le Conservatoire de l'Abeille		



Le Conseil Municipal

nous souhaite une Bonne Année 2021

Madame, Monsieur

Le 15 mars dernier, vous avez confié l'avenir de notre village à la liste que je conduisais et ce, malgré le début d'une crise sanitaire sans précédent. Au nom de toute l'équipe municipale, je profite donc de ce bulletin pour vous en remercier.

Le voilà ! Tous les ans, vous le découvrez dans votre boîte aux lettres, il vous fait revivre l'année écoulée avec ses incontournables rubriques, c'est votre bulletin municipal « l'Echo de Montaucivey ».

Nous vivons dans un monde où la communication a pris une place importante et la vie d'une commune n'échappe pas à cette règle. Ainsi, les élus ont souhaité apporter des améliorations par rapport à l'information municipale :

- Les flashs infos vont continuer, c'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour vous informer.

- Un Echo « Spécial Travaux » aura pour fonction de vous présenter le suivi des projets.

- Un Echo « des Associations » paraîtra au mois d'août et permettra à chaque association de se présenter et de faire passer les informations de son choix.

- Enfin, la refonte du site internet, véritable outil de communication, est devenue une nécessité. Ce sera chose faite cette année.

L'année 2020 vient de s'achever et il me serait difficile de vous en parler sans évoquer le Coronavirus et ses conséquences sur notre vie. Je commencerai avec les petits commerçants et artisans. Je ne comprends toujours pas pourquoi ils ont été les seuls à subir l'interdiction de travailler, sachant qu'ils respectaient bien les règles sanitaires. L'arrêté municipal pris début novembre qui autorisait l'activité autour des produits non essentiels a été annulé par le tribunal administratif. Qu'importe ! Je voulais juste réagir face aux multiples incohérences présentes dans ce plan sanitaire et il m'était impossible de rester inactif face à cette injustice. Certains ont trouvé une solution alternative pour continuer de travailler « plats à emporter, click and collect » j'espère qu'ils s'en sortiront le mieux possible ! J'ai déjà eu l'occasion de le dire : « la vie de notre village dépend aussi de la sauvegarde de nos commerces ».

Dans une telle situation, il est normal qu'une commune aide ses commerces en difficulté. Ainsi, Rougemont participe à hauteur de 2 euros par habitant au pacte régional pour l'économie de proximité mis en place par la région Bourgogne-Franche-Comté et qui vise à produire des chèques cadeaux réservés aux activités touchées par le confinement sur territoire de la CC2VV. Vous pouvez encore aller sur le site beegift.fr et acheter jusque fin mars. Par exemple, un bon de 20 euros vous permettra de dépenser 30€ dans nos commerces.

Continuons avec le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale. Ses membres n'ont pu organiser le repas des anciens, ils l'ont remplacé par une distribution de colis composés uniquement de produits achetés dans les commerces de notre commune. Il en a été de même pour l'Association des commerçants qui a participé à l'opération des boîtes de Noël pour les plus démunis mais avec une petite différence : ces dernières n'ont été préparées qu'avec les articles de ceux qui ont dû fermer leurs boutiques durant le deuxième confinement.

Je ne reviendrai pas sur les différentes mesures qui ont été prises en 2020 ou sur les organisations à modifier par protection, comme celle de nos écoles ou celle de nos employés communaux amenés à désinfecter les trottoirs. Tout cela vous a déjà été présenté. Mais je tiens vraiment, de façon générale pour n'oublier personne, à remercier toutes celles et tous ceux qui, de loin ou de près, ont œuvré contre ce fléau, pendant les périodes de confinement notamment, pour rendre le quotidien un peu moins difficile. Et je tiens tout de même, une nouvelle fois, à saluer le personnel soignant qui s'est dévoué sans compter et qui continue encore à le faire. Merci !

Le monde associatif et les acteurs économiques sont tout aussi indispensables à la vie de notre village. Ainsi, c'est au nom du conseil municipal que je tiens à remercier les président(e)s et les membres de chaque association, les personnes exerçant des professions libérales, nos artisans et nos agriculteurs.

Certes, cette année spéciale nous a fait prendre du retard sur les chantiers en cours ou à démarrer. La reprise au mois de mai n'a pas toujours été facile mais néanmoins les travaux que nous avons commencés avancent à un bon rythme et certains sont terminés. C'est le cas de l'Etablissement France Services installé au deuxième étage de la mairie. Un vrai service de proximité au cœur de notre village. La bibliothèque médiathèque sera terminée pour le second semestre 2021.

Nous travaillons aussi à la réalisation des actions enregistrées au programme de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour 2021. Enfin notre commune est inscrite au programme « petites villes de demain » qui vise à soutenir les conditions de vie dans les petites communes. Vous trouverez des précisions dans la rubrique « Construisons notre demain ».

Mais oublions le contexte sanitaire, voulez-vous ? Et laissons la place aux traditions !!

Permettez-moi donc très sincèrement de vous dire « **bonne année** » ! Bonne année à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers mais aussi et plus que jamais « **bonne santé** » ! Que cette année rime avec bonheur et réussite personnelle. En cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2020, ont connu des difficultés et de la peine. J'adresse donc mes amitiés aux plus démunis, aux personnes qui souffrent de solitude, d'une longue maladie ou qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.

Je terminerai par une petite phrase du célèbre chanteur Jacques Brel.

« **Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns** ».

Le Maire, Salvi Thierry

Mot des Maires-Délégués



Comme vous le savez, je suis le nouveau maire-délégué de notre beau petit village et je vais conduire ce mandat au mieux, avec votre soutien et votre participation.

L'année 2020 a été inédite et très perturbante pour nous tous. Nous avons vécu au rythme de la covid 19 mais 3 familles ont eu le bonheur d'accueillir 6 nouveau-nés durant la 1^{ère} vague de confinement.

Les activités de l'AVAM se sont limitées cette année au défilé de nos enfants pour Carnaval.

Nous avons eu le bonheur de profiter de la toute nouvelle voie verte qui nous permet de découvrir la commune sous un angle différent.

Je suis heureux de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2021, qu'elle soit incomparablement meilleure que 2020.

Le Maire-Délégué de Montferney, Benoit Chagué

Bonjour à toutes et à tous,

Par le biais de notre traditionnel Echo de Montaucivey, je souhaite tout d'abord remercier les personnes qui se sont déplacées aux urnes au mois de mars et qui nous ont fait confiance.

J'ai également une pensée pour les personnes du village qui nous ont quitté au cours de l'année, ainsi que pour leur famille.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux jeunes couples qui se sont installés en 2020 à CHAZELOT.

Nous venons de passer une année très déstabilisante en raison de la crise sanitaire liée à la COVID19.

Espérant que 2021, soit une meilleure année, principalement sur le plan de la santé et du moral.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021, une excellente santé et la réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.



Le Maire-Délégué de Chazelot, François-Xavier CULOT

Bonjour à tous

Je profite de l'Echo de Montaucivey pour remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont, une nouvelle fois, fait confiance pour ces six prochaines années.

Je vous présente mes vœux les plus sincères à vous et à vos proches : Santé, bonheur et réussite dans vos projets professionnels et familiaux.

Prenez soin de vous !

Bien cordialement

Le Maire-Délégué de Morchamps, Claude Courgey



L'année 2020 a été une année particulière pour notre pays et notre commune. La situation sanitaire nous a obligé à innover et à adapter notre organisation.

Pourtant, l'année 2020 avait commencé sous de bons auspices avec l'organisation de notre traditionnel repas des anciens. Un grand MERCI aux chasseurs qui nous ont offert du gibier qui a été cuisiné par notre Chantal ! Comme chaque année, les commerces locaux ont été sollicités : crèmerie Sautot, boulangerie Gamet, U Express, Souris Design, la cave Rubrimontaine. Comme à l'accoutumée, cette journée a été riche en bons moments plein de chaleur, de fête et de convivialité.

Nos anciens les plus fragiles ont reçu un panier garni par des produits que nous nous sommes procurés chez L'Évolutif, U Express, Boulangerie Gamet, Béatrice Cour à Voillans, Cave Rubrimontaine, Miel de Montferney.

Avec l'arrivée de la crise sanitaire, dès le premier confinement, un courrier a été transmis à chaque personne âgée de plus de 65 ans dans lequel lui était proposé de réaliser ses achats de première nécessité (alimentation et pharmacie). Le bilan de cette initiative a été positif avec l'implication des anciens et nouveaux conseillers ainsi que d'autres bénévoles. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce grand mouvement de solidarité ! Merci aux voisins les plus jeunes qui s'occupaient des voisins les plus âgés ! A chaque sollicitation, une solution a été trouvée ! J'aimerais également en profiter pour remercier les nombreuses « aides à domicile » qui, par leur accompagnement auprès des personnes les plus fragiles, ont permis de rompre l'isolement et donc de traverser cette période de confinement le plus sereinement possible. Dès que les conditions sanitaires

l'ont permis, une nouvelle équipe a été mise en place autour de moi. Équipe constituée, comme lors des mandats précédents par des membres du conseil municipal : CHAGUE Benoît, COLLERY Martine, COURGEY Claude, CULOT François-Xavier, JACOLET Bernard, JEANGIRARD Sylvie, MENETRIER Nathalie et MILLET Alix, mais aussi par des personnes extérieures au conseil et très motivées pour nous accompagner dans nos missions : CHATELAIN Edith, CULOT Séverine, DEBOIS Chantal, GRUT Pierrette, MILLET Catherine, SALVI Nadine et VOIRIN Sandra.

Puis viennent les mois de juin et juillet durant lesquels on peut recenser nos nombreux jeunes diplômés.

Félicitations à ARTAUX Sophie (D.E. Infirmière), BILLOT Camille (Bac ST2S), BILLOT Emeline (D.E. Infirmière), CHATELAIN Thomas (Bac STAV), CUGNIET Etienne (Bac S), CUGNIET Simon (D.U.T. Métiers du multimédia et de l'internet), CULOT Emma (Monitrice-Educatrice), DUCROUX Manon (D.C.G.), GARNIER Clémence (BEP Aide et soin à la personne), GUERIN Mathis (Brevet des J.S.P.), HUMBERT Charlene (Bac Pro Esthétique), JANES Augustine (Cheffe cuisinier en dessert), LEFEVRE Clément (Brevet des collèves), LEFEVRE Mélanie (Licence de dessinateur praticien) MAILLE Lucie (Licence de Droit), MILLET Alix (Licence Administration Economique et Sociale), MOUGIN Laëticia (Bac Pro SAPAT), PIOTTE Romane (Licence en psychologie), ROUSSEY Laurène (Bac STMG), SANDOZ Jérémy (Thèse en Doctorat Biologie) et VOLPI Aimrick (Brevet des collèves).

Mais voilà, impossible d'organiser une cérémonie avec remise d'enveloppes cadeaux en respectant les protocoles sanitaires mis en place

par le gouvernement...

Seule chose que nous avons pu mettre en place c'est la distribution des cartes avantages jeunes.

Sachez que nous ne vous oublions pas et que vous serez récompensés !!!

Octobre : deuxième vague et mise en place d'un nouveau confinement...

A nouveau, tous nos aînés ont reçu un courrier nominatif leur proposant notre aide pour réaliser des achats de première nécessité.

Certains ont reproché notre manque de réactivité mais sachez que les courriers ont été distribués dans un délai de 4 jours suite aux annonces gouvernementales. Nous mettons toujours tout en place pour vous simplifier les choses mais nous avons tous des obligations professionnelles ou personnelles alors nous faisons au mieux, merci de votre indulgence.

Nouveau confinement et des décisions à prendre : la date du repas des anciens était fixée, le traiteur et l'animation réservés... Mais trop d'incertitudes nous ont obligés de décider d'annuler celui-ci ! Décision triste mais raisonnable. A la place, des paniers gourmands seront distribués dans le respect des gestes barrières.

Au cours de l'année 2020, la commune a accueilli de nouveaux rubrimontains : bienvenue à Erwan, Manoé, Gaëtan, Kapucine, Enaël, Alexandre, Evan et Cléa !!! Et félicitations aux heureux parents !!

Une année particulière se termine et il est facile pour moi et toute l'équipe du C.C.A.S. de vous souhaiter une bonne et meilleure année 2021 !! Nous vous souhaitons la santé, la paix, des joies simples et des moments entre amis et en famille !! Prenez soin de vous !!

La 2ème Adjointe
Séverine Ducroux

Echo de Montauciney 2020

Page Erwan né le 21 janvier à Besançon

Kaldy Manoé né le 4 mars à Mulhouse

Herrmann Gaëtan né le 10 mai à Vesoul

Kapucine Bouneb Desaintloup née le 7 juillet à Besançon

Grux Enaël né le 4 septembre à Besançon

Nicolet Alexandre né le 17 septembre à Vesoul

Cotin Evan né le 18 septembre à Besançon

Artaux Viard Cléa née le 20 novembre à Vesoul

Etat Civil 2020



Mireille Essomba et Alexandre Jourdan mariés le 18 juillet

Mary-Ann Polak et Maxime Girard mariés le 1er août

Leïla El Abbass et Lahcen Bougua mariés le 29 août

Charlotte Musy et Christophe De Oliveira mariés le 5 septembre

Lettlér Simone veuve Roy décédée le 9 janvier

Périot Paulette veuve Isabey décédée le 26 janvier

Morisot Denise veuve Simonin décédée le 3 mars

Cornet Roger décédé le 30 mars

Portier Raymond décédé le 5 avril

Fournerot Henri décédé le 24 avril

Détey Roland décédé le 7 mai

Roy Sébastien décédé le 4 juin

Hoang Thi-Thoa veuve Jost décédée le 5 juin

Duval Madeleine décédée le 12 juin

Baudiquey Marie-Claude épouse Voirin décédée le 13 août

Benoît Jules décédé le 8 septembre

Méglio Lucienne veuve Naimo décédée le 8 octobre

Dehlinger Alain décédé le 23 octobre

Culot Jules décédé le 27 octobre

Carteret Marthe décédée le 26 octobre

Jeannin Maurice décédé le 29 octobre

Rousselot Jeannine décédée le 4 novembre

Vornetti Philippe décédé le 12 novembre

Dornier Raymonde veuve Ménétrier décédée le 17 novembre

Lombardet Colette veuve Benoît décédée le 26 novembre

Tirode Nicole veuve Droz-Bartholet décédée le 29 novembre

Merle Jean-Michel décédé le 27 décembre



COMPTABILITE

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif 2019 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2019.

Commune

Fonctionnement.....	+ 529 026.38 €
Investissement	- 213 035.41 €
Reste à réaliser.....	+ 96 703.00 €
Résultat global	+ 412 693.97 €

Service Eau

Fonctionnement.....	+ 3 494.66 €
Investissement	+ 10 785.47 €
Reste à réaliser.....	0 €
Résultat global	+ 7 290.81 €

Service lotissement « Le Breuil »

Fonctionnement.....	0 €
Investissement	- 29 598.50 €
Résultat global	- 29 598.50 €

Service Assainissement

Fonctionnement.....	+ 10 815.25 €
Investissement	- 12 003.95 €
Reste à réaliser.....	0 €
Résultat global	- 1 188.70 €

Service Forêt

Fonctionnement.....	+ 389 545.13 €
Investissement	- 18 765.20 €
Reste à réaliser.....	0 €
Résultat global	+ 370 779.93 €

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le budget prévisionnel 2020 correspond aux dépenses et aux recettes prévues en 2020.

Commune

Fonctionnement : Dépenses :	828 154.00 €
Recettes :	1 147 594.43 €
Dépenses d'investissement :	1 329 895.00 €
Recette d'investissement :	1 329 895.00 €

Service Forêt

Dépenses de fonctionnement :	96 000.00 €
Recettes de fonctionnement :	448 779.93 €
Investissement - Dépenses et recettes :	43 765.20 €

Service lotissement « Le Breuil »

Fonctionnement - Dépenses et Recettes :	29 598.50 €
Investissement - Dépenses et Recettes :	29 598.50 €

COLLÈGE LES VILLANELLES

Projet e-twinning

En ces temps de crise sanitaire, les voyages à l'étranger ne sont plus d'actualité et les élèves sont donc privés des bénéfices que peuvent apporter de tels projets.

Cependant, l'ingéniosité des enseignants a permis de pallier ce manque. C'est ainsi qu'est né le projet e-twinning sous la direction de madame Grenier, professeure d'anglais.

L'action e-Twinning est une initiative de la Commission européenne qui vise à encourager les écoles européennes à collaborer en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Tous les élèves du collège, accompagnés de leurs professeurs de langues vivantes, ont participé à ce

projet où il était question de créer et d'écrire des cartes de vœux en Anglais, Allemand et Espagnol. Ces cartes ont été envoyées dans des écoles anglaises, irlandaises, allemandes, polonaises, slovaques et espagnoles. Les élèves de ces écoles, qui ont également créé et écrit des cartes de vœux que nous allons prochainement recevoir, distribueront les cartes de nos élèves dans des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Nos élèves distribueront également les cartes de vœux de ces élèves étrangers dans nos établissements d'accueil pour personnes âgées et dépendantes.

Une belle initiative qui a permis à nos élèves de donner du sens à l'ap-



prentissage des langues étrangères, de participer à une action citoyenne et une façon de poursuivre l'échange initié l'an passé avec les élèves du gymnasium de Netphen en Allemagne.

La vie du village

Une Classe, un Chercheur

Le jeudi 21 janvier, les classes de 3^{ème} qui ont déjà bénéficié de la venue d'un professeur de sciences physiques du lycée Pergaud, pour se familiariser avec la classe de seconde, grâce à l'investissement de madame El Habti, professeure de sciences physique pour faire vivre la liaison collège/lycée, accueilleront un chercheur de l'Université de Besançon. Ils découvriront le métier de chercheur et les exigences de la profession.

En retour, des sujets d'études leur seront donnés sur lesquels ils tra-

vailleront arduement durant trois mois avant d'aller présenter leur travail devant un jury de chercheurs à l'université de Besançon dans le courant du mois de mars.

Une belle initiative qui permet aux élèves de troisième de se projeter dans les études supérieures et de travailler ainsi l'ambition scolaire et la réduction des inégalités filles/garçons.

Malgré une situation sanitaire bien compliquée, tout est mis en œuvre, dans le respect des gestes barrières

pour permettre aux élèves d'apprendre par le biais de projets le plus motivant possible.

Madame Déjardin, Principale du collège, souligne ici l'effort de chacun pour faire de cette année scolaire une année aussi normale que possible et remercie l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques mais également les agents du Département pour leur investissement sans faille au service de la réussite des élèves.



Nous avons le plaisir de vous présenter Mme DEJARDIN Nelly qui a pris, depuis cette année scolaire la direction du collège Les Villanelles.

Originnaire du Nord de la France, elle a commencé sa propre scolarité dans les Hauts-de-France avant d'aller au lycée dans la ville de Meaux, en région parisienne.

C'est encore dans cette région qu'elle a débuté sa carrière dans l'enseignement, par un poste d'institutrice dans une zone d'éducation prioritaire du Val d'Oise. En charge de tous les niveaux, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, Mme Déjardin a également assuré les missions de directrice d'école et de conseillère pédagogique auprès des jeunes professeurs des écoles. Mais avant de rentrer dans l'éducation nationale, sa vie professionnelle avait commencé au service d'analystes financiers dans une grande banque d'affaires à Paris où

elle exerçait la fonction de secrétaire de direction.

Installée en Franche-Comté depuis 20 ans, Nelly Déjardin a récemment exercé des fonctions de principale adjointe au collège Edgar Faure de Valdahon puis de principale par intérim au collège La Source à Mouthe.

Sa vie personnelle la rendant maman et grand-mère comblée, notre nouvelle principale bénéficie donc d'un parcours de vie qui lui a permis de se forger des valeurs humaines de compréhension, d'écoute, de bienveillance et de patience mais également des valeurs professionnelles d'exigence, de respect des textes et des lois. Son héritage familial et son chemin professionnel ont conforté sa « foi » en un service public au profit de tous et plus particulièrement des plus démunis.

Son désir, aujourd'hui, est de tra-

vailler en harmonie avec les équipes éducative et technique du collège. « *Un chef d'établissement n'est que le chef de cœur d'une magnifique chorale mais sans choristes que vaut-elle ?* »

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et dans « notre » collège. Nous espérons qu'elle appréciera la vie à Rougemont et lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle fonction.

Nous ne voudrions, bien entendu, pas clore cet article sans saluer monsieur PINI qui a été principal du collège durant ces cinq dernières années. Nous le remercions sincèrement pour la bonne relation qu'il a établie avec les différents services de la commune et pour la qualité de sa gestion du collège, tant sur le plan humain que matériel ou financier. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Ecole Maternelle

Les contes traditionnels à l'honneur cette année dans les écoles de Rougemont !

De la maternelle à l'école élémentaire, revenons aux contes traditionnels : les Trois petits cochons, le Petit Chaperon rouge, Boucle d'Or, Jacques et le haricot magique, Pierre et le loup...

Pourquoi le choix des contes ?

Ce genre littéraire est riche à plus d'un titre.

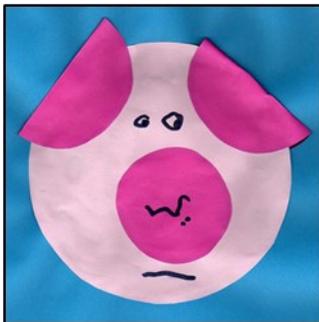
- Les contes sont souvent des récits simples que tous les enfants comprennent.
- L'enfant entre aisément dans un monde imaginaire où tout est possible.
- Il s'identifie facilement aux personnages très typés (les bons et les méchants) et cela l'éclaire sur lui-même.
- Les situations évoquées lui parlent et les préoccupations des héros sont les siennes.
- Il appréhende ses peurs et apprend à les surmonter.
- Les contes ont une issue toujours positive et apaisante pour l'enfant.

Les contes font aussi partie intégrante de notre patrimoine culturel.

Comment les exploiter à l'école ? En les écoutant, en étudiant les personnages, les lieux et la séquentialité, en les mimant, en les dessinant, en les chantant et en les mettant en scène.

A l'école maternelle, une exposition plastique a déjà été réalisée sur « Le Petit Chaperon rouge » et « Les Trois Petits Cochons ». Les parents ont pu la découvrir à travers des photos envoyées par mail.

Voici nos jolies productions !



En fin d'année scolaire, si les conditions sanitaires le permettent, des contes seront mis en scène dans un magnifique spectacle commun aux deux écoles !!!

L'Ecole Elémentaire



Le Golf à l'école élémentaire

Miguel BUENO-COSANO, coordinateur jeunesse pour la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, intervient dans les écoles maternelle et élémentaire depuis plusieurs années. Cette année, chaque niveau bénéficie d'une séquence d'initiation au golf.

« Cette année, on fait du golf tous les mardis après-midi après la récréation dans le gymnase à côté du collège et du bloc. C'est Miguel qui s'occupe de nous. »

Au début :

Sushana : « Avant on met les chaussures de sports ».

Candice : « Au tout début du golf on court, il faut courir autour du gymnase. »

Maëlys : « On prend les balles et Miguel nous explique les ateliers. »

Kaïl : « Aussi des fois quand on est très gentils Miguel nous dit qu'on peut être en équipe. »

Naël : « On doit choisir le partenaire qu'on veut pour être en équipe et il doit rester avec nous et on reste en équipe pendant tous les ateliers. »

Théo : « On prend des clubs, c'est pour lancer les balles. »

Eléna : « Les gauchers doivent toujours prendre un club qui est pour les gauchers et on doit le garder avec nous. »

Antoine : « Un club c'est comme une raquette, sauf que c'est pas rond au bout, c'est plat et il y a un petit rond de dessiné pour que la balle soit sur le rond. »

Il y a plusieurs ateliers :

Louis : « On met les balles sur la cible. »

Rosana : « J'aime bien viser la cible. »

Eléna : « On met les balles sur une espèce de plaque et on doit les envoyer sur un cerceau »

Lorenzo : « On met une balle sur un banc et on doit viser un gobelet. »

Louise : « On doit viser au dessus des tables. »

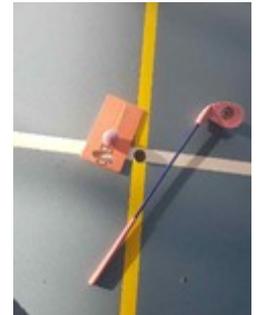
Lilou : « Il faut viser des tapis, dessus il y a des petits bonshommes. Avec le club et la balle, il faut mettre la balle dans la tête du bonhomme. »

Sushana : « On marque les points sur un tableau. Quand on a le plus de points, on gagne une balle qui peut faire mal. »

Kaïl : « Oui c'est une vraie balle de Golf ! »

Tifaine : « Ceux qui ont gagné c'est Naël, Kaïl, Lorenzo et Louise, je crois bien. »

Adèle : « C'était bien le golf ! »



Ces interventions sont très précieuses et extrêmement appréciées par les élèves. L'ensemble de l'équipe enseignante remercie toutes les personnes permettant la mise en place de cette activité sportive.

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont



La vie du village

Suite aux dernières élections municipales, les syndicats ont connu quelques changements. C'est le cas du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont qui regroupe les communes d'Avilley, Bonnal, Fontenelle, Gouhelans, Mondon, Montagney Servigney, Montussaint, Rougemont, Tallans et Tressandans.

Le syndicat est composé de 20 membres organisés de la façon suivante :

Président : Salvi Thierry

Vice-Président : Cornet Charles-Henri de Mondon

Membres : Saintvoirin Cyril d'Avilley, Wicky Danièle de Bonnal, Savourey Joseph de Fontenelle Montby, Dufay Caroline de Gouhelans, Louis Lionel de Montagney Servigney, Chaillet Alexandre de Montussaint, Borne Alexandra, Chagué Benoît, Collery Martine, Cordier Mélissa, Culot François-Xavier, Courgey Claude, Ducroux Séverine et Pilliot Céline de Rougemont, Tognol Céline de Tallans, Garnier Emmanuelle de Tressandans.

Cinq employées travaillent actuellement pour le SIPER : deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), une apprentie, deux accompagnatrices du transport scolaire, une agent d'entretien. Le rôle du SIPER est de gérer le budget d'entretien et d'investissement des bâtiments scolaire et périscolaire ainsi que le travail des agents et du personnel mis à disposition de la cantine du collège.

Madame, Monsieur,

Je tiens en priorité à remercier monsieur Bouvard Martial et son équipe qui ont eu un mandat mouvementé avec l'installation de la semaine de quatre jours et demi et la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) puis le retour de la semaine de quatre jours et, pour terminer le mandat, la crise Covid avec

la réouverture des écoles, dans des conditions bien spéciales, au mois de mai.

Merci aussi pour les travaux qui ont rendu nos écoles accessibles par les personnes à mobilité réduite.

Je ne peux parler de l'année 2020, sans évoquer la COVID-19 qui a fortement perturbé l'éducation de nos élèves mais aussi de la stricte organisation protocolaire, bien maîtrisée grâce au professionnalisme des enseignantes et à l'investissement sans faille des ATSEM, des Agents d'Entretien et des Employés Municipaux.

Merci à vous Mesdames et Messieurs !

Parlons maintenant des décisions de la nouvelle équipe.

La première mesure qui a été prise, c'est celle d'aménager définitivement, au périscolaire, une cantine pour les élèves de la maternelle et du cours préparatoire.

Ensuite, la grande décision, c'est la rénovation du bâtiment scolaire avec comme objectif qu'il devienne « Bâtiment Basse Consommation (BBC) énergétique ».

Il est bien évident qu'il est impératif de trouver un maximum de partenaires financiers si nous voulons réussir ce projet ambitieux.

Les extérieurs ne seront pas oubliés avec différentes plantations d'arbres dans les deux cours.

Je terminerai, au nom de tous les membres du SIPER, en vous souhaitant une bonne Année et surtout une bonne Santé.

Le président, Salvi Thierry

Etablissement France Service

et Agence Postale



Julie BOUTIN

Votre conseillère et interlocutrice privilégiée pour toutes vos démarches administratives:

06.23.78.59.36 ou 03.81.86.02.63

julie.boutin@cc2vv.fr

L'ensemble des missions du service MSAP est consultable sur :

www.cc2vv.fr/maison-de-services-au-public

L'Etablissement France Service de la CC2VV :

Un accueil pour tous dans toutes vos démarches administratives

Depuis le 1^{er} juin 2020, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (CC2VV) a pris la compétence Maison de Services Au Public (MSAP). Cette mission était jusqu'alors exercée par l'association Maison de Services Au Public – Objectif Emploi, bien connue dans le paysage local puisqu'elle a œuvré pendant plus de 25 ans dans l'accompagnement vers l'emploi et l'accès aux services publics. Les différentes restructurations territoriales et notamment la fusion des Communautés de Communes en 2017 ont eu pour effet de modifier grandement le territoire d'intervention de l'association, si bien qu'il correspondait en totalité au territoire de la CC2VV, ce qui a entraîné la dissolution de l'association. Trois conseillères vous accueillent au sein de ce service dans différentes permanences sur le territoire de la CC2VV

(L'Isle-sur-le-Doubs, Pays-de-Clerval et Rougemont). Formées par les différents organismes, elles proposent un accompagnement de tous les habitants dans leurs démarches administratives : CAF, Assurance Maladie, Impôts, CARSAT, retraite, MSA, demande de carte d'identité... Les conseillères proposent également une aide dans la recherche et le retour à l'emploi en lien avec Pôle Emploi, elles disposent de l'ensemble des offres d'emploi locales et peuvent vous aider à la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation.

Pour le secteur de Rougemont, c'est **Julie BOUTIN** qui est votre conseillère et interlocutrice privilégiée pour toutes vos démarches. Julie a intégré le second étage de la Mairie et ainsi rejoint les autres services présents. Elle vous accueille dans un lieu spacieux, entièrement dédié aux services publics de proximité. L'accueil se fait en toute confidentialité et est personnalisé selon vos besoins. Cet espace équipé de postes informatiques est mis à disposition des habitants afin de réaliser certaines démarches en toute autonomie.

Au 1^{er} février prochain, le service MSAP de Rougemont sera labélisé « **Etablissement France Services** ». Cette labélisation permettra à la CC2VV de continuer de bénéficier d'un soutien financier de l'Etat dans le fonctionnement du service.

Cette année, une agence postale rejoint également le second étage de la Mairie.

Elle est intercommunale et permet d'éviter la suppression d'un service postal suite à la fermeture de La Poste en décembre dernier. C'est la CC2VV qui coordonne l'agence postale et embauche l'agent d'accueil. Ainsi, c'est **Coralie BURR** qui sera à votre disposition pour assurer les différents services postaux mais

aussi les services financiers et prestations associées.



Coralie BURR

vous accueille à l'Agence Postale

03.81.86.02.63

agencepostale.rougemont@cc2vv.fr

Cette nouvelle organisation permet aux Rubrimontains et aux habitants des communes voisines de bénéficier de nombreux services (MSAP, Agence Postale, Finances Publiques) dans un même lieu, sans devoir faire de longs trajets en voiture.

L'Etablissement France Services et l'Agence Postale

sont ouverts au public aux heures suivantes :

lundi : 9h-12h

mardi : 10h-13h et 14h-17h

mercredi : 14h-17h

jeudi : 10h-12h et 14h00-18h30

vendredi : 9h-12h 14h-17h

soit 24h d'ouverture par semaine.

Merci Isabelle !

Nous ne pouvons clore cette page sans adresser nos plus sincères remerciements à Isabelle Gehin pour son dévouement et pour les précieux services qu'elle a rendus à la population et à notre collectivité durant près de 20 ans.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles activités !

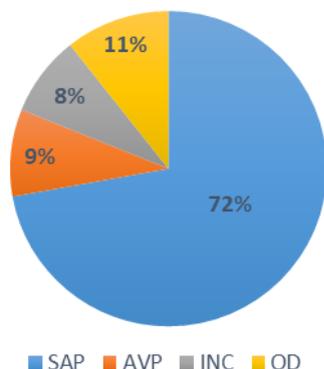
Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont



L'année 2020 a principalement été marquée par la COVID-19 et ses deux confinements. Contraints de nous adapter, nous avons dû pour y faire face, renforcer notre Protocole de désinfection, réorganiser nos formations de maintien des acquis et annuler toutes nos manifestations (Sainte barbe, repas dansant, loto...) afin de nous protéger et d'assurer la continuité de nos missions.

Le Centre de Secours de Rougemont, constitué de 32 Sapeurs-Pompiers dont 5 femmes, se compose de 4 officiers, 1 médecin, 6 sous-officiers et 21 hommes du rang.

Pour l'année 2020, 290 interventions ont été réalisées contre 344 en 2019 soit une baisse d'environ 16% justifiée en grande partie par le premier confinement obligeant la population à rester à la maison. Ces interventions se répartissent de la façon suivante :



210 Secours à personnes (SAP)
26 Accidents de la voie publique (AVP)
24 Incendies (INC) 31 Interventions diverses (OD) (épuisements, animaux...) Le Centre de Secours de Rougemont c'est aussi une section de 13

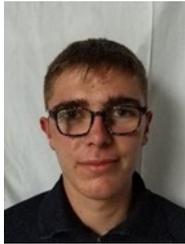
Jeunes Sapeurs-Pompiers de 12 à 16 ans qui apprennent le métier avec sérieux tous les samedis après-midi hors périodes de vacances scolaires. Ils sont encadrés bénévolement par des agents du Centre pour la plupart issus de cette même section. Cette formation de Jeunes Sapeurs-Pompiers est un bon vivier de recrutement pour notre Centre. En effet, plus de 50% de notre effectif actuel s'est formé au sein de cette section. Deux agents ont quitté le



Joris SANDOZ



Benjamin DEMOULIN



Mathis GUERIN



Simon POIRSON



Théo PETEGNIEF



Andréa PINTO DA SILVA

centre de Secours en 2020. Un agent pour raison personnelle et l'adjudant-chef Claude GUERIN qui est parti en retraite. Nous remercions Claude pour ses 43 années passées au service de la population de notre secteur et lui souhaitons une retraite bien méritée. Nous nous réjouissons de l'arrivée de 6 agents pour compenser les départs et renforcer l'effectif du Centre.

Malgré la section de JSP et l'arrivée de nombreuses recrues, le Centre de Secours de Rougemont recrute toujours afin de pouvoir assurer au mieux les

secours sur notre territoire de vie. Nous lançons donc un appel aux habitants des communes de Rougemont, Montferney, Chazelot, Morchamps, Tressandans, Cuse, Adrisans, Gondanans-Les-Moulins, Cubrial, Cubry, Bonnal, Montagney, Nans et Gouhelans.

Vous avez entre 16 et 55 ans. Vous êtes en bonne santé. Vous aimez les activités en équipe soudée.

Alors, rejoignez-nous !

Vous pouvez contacter le Lieutenant CHATELAIN au 06-84-99-03-61.

La vie d'un Centre de Secours ne s'arrête pas aux agents du Centre et aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, mais compte également une dizaine de retraités avec qui nous aimons passer du temps lors de repas en se remémorant des souvenirs et des anecdotes. Nous avons une pensée toute particulière pour Henri FOURNEROT (dit « KIKI ») et Simone ROY (veuve de Robert ROY ancien SP de Rougemont) qui nous ont quittés lors de cette année 2020.

Le samedi 21 mars 2020, l'amicale du Centre de Secours de Rougemont devait organiser un repas dansant dont les bénéfices récoltés devaient être reversés à l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France. L'arrivée de la COVID-19, nous a contraints à annuler ce repas cependant l'amicale du Centre de Secours a décidé de maintenir la dotation à cette œuvre à hauteur de 1000€.

Le Centre de Secours vous remercie pour votre générosité, que ce soit lors de notre passage annuel pour les calendriers, qui a été quelques peu perturbé cette année ou pour les dons lors des interventions.

L'ensemble du Centre de Secours
Vous souhaite
Une bonne année 2021

La vie du village

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES



11 novembre 2019 en présence du Préfet, monsieur Mathurin du Député, monsieur Sommer du Conseiller Régional, monsieur Ricciardetti et des Conseillers Départementaux, madame Nevers et monsieur Dallavalle

DEVOIR DE MEMOIRE



Elèves de l'école élémentaire de Rougemont

Chaque année nous commémorons à des dates précises des événements qui ont marqué notre Histoire.

Le 29 avril : journée nationale des déportés,

Le 8 mai : armistice de la guerre 39-45,

Le 8 juin : hommage aux morts de la guerre d'Indochine,

Le 18 juin : appel du Général De Gaulle le 18 juin 1940,

Le 14 juillet : fête nationale,

Le 8 septembre : libération de ROUGEMONT,

Le 11 novembre : armistice de la guerre de 14-18,

Le 5 décembre : hommage aux morts de la guerre d'Algérie.

Toutes ces dates nous permettent de nous retrouver, place de la mémoire, devant le monument aux morts de notre commune où tant de noms sont inscrits.

Par ces rassemblements, nous voulons transmettre aux jeunes générations :

UN DEVOIR DE MEMOIRE

Nous nous devons de ne pas oublier ces hommes et ces femmes qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous vivions dans un pays libre. La municipalité a donc déjà convié, lors de certaines de ces

cérémonies, les élèves de l'école primaire afin que toutes les générations participent à la transmission de nos valeurs.

Aujourd'hui encore des soldats Français se battent et meurent hors de nos frontières pour lutter contre des fanatiques qui voudraient nous imposer leur mode de vie et nous priver de notre Liberté.

Participer à toutes ces commémorations, c'est marquer notre reconnaissance envers tous ceux qui sont morts pour nous.

2020 aura été une année durant laquelle nous n'avons pas pu nous rassembler pour honorer nos morts. La municipalité, accompagnée des anciens combattants et des membres du Souvenir Français, a, à chaque fois, déposé une gerbe au monument aux morts.

Le 11 novembre après midi, le général de division GAULIN commandant la 1ere division et délégué militaire départemental du Doubs a visité la nécropole militaire et y a déposé une gerbe.

Bernard JACOULET

Construisons notre demain

Travaux réalisés en 2020

Travaux prévus en 2021

Fin du programme Appel à Manifestations d'Intérêts
Engagement avec les Petites Villes de Demain

La vie du village

Rappelons que l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) bourg-centre est un engagement de la Région dans le développement local qui se traduit par une aide financière de 40% par projet retenu, soit une enveloppe globale maximum de 750 000 euros. Différents projets ont ainsi été définis qui correspondent aux grands axes de développement de la commune et qui ont pour fonction d'offrir un cadre de vie agréable à Rougemont et de donner envie de venir vivre dans notre centre bourg.

Bien qu'un bulletin « Echo Spécial Travaux » sera édité en cours d'année, faisons une rapide présentation des travaux réalisés en 2020 et ceux qui sont prévus pour 2021.

2020 marque les travaux d'agencement du 2ème étage de la mairie pour l'accueil de la « Maison de Services au Public », qui deviendra « Etablissement France Services » au 1er février, de l'agence postale et de quelques services administratifs dont l'Autorisation du Droit des Sols (urbanisme). C'est le projet qui concrétise l'arrivée d'un vrai espace de services au cœur du village.

2020 c'est aussi la transformation du bâtiment dit « Houtau » en une « Maison associative et culturelle ». La bibliothèque médiathèque constitue l'activité principale de ce lieu mais vous pourrez aussi participer à des conférences, venir au cinéma ou participer à une réunion associative

dans la salle à manger où le Club Séniors reprendra l'habitude de se rencontrer. Les travaux devraient être terminés pour le second trimestre 2021.

La constitution de ces deux pôles d'activités au centre du village nous a amenés à réfléchir à la problématique du manque de places de stationnement. Il a donc été décidé d'agrandir le parking des abattoirs situé juste derrière le magasin U Express. Pour être respectueux de l'environnement, principalement du ruisseau « le Drigeon », c'est un parking vert qui a été créé. Il est composé de matériaux perméables, laissant s'infiltrer les eaux de pluie et agencé d'espaces verts.

2021 voit la continuité du programme AMI avec la réalisation des aménagements suivants :

- Rénovation des courts et du bâtiment du Tennis Club.
- Création d'un carrefour à l'intersection de la route de Montferney et du quartier « de l'ancienne gare ». Celui-ci va alléger le trafic de la grande rue.
- Construction d'une aire d'arrêt de camping-cars, chemin du Ruisseau.
- Réalisation d'une aire de repos le long de la voie verte à proximité du quartier de « l'ancienne gare ».
- Création d'espaces partagés dans le centre pour plus de sécurité.
- Sécurisation du carrefour Route de Tressandans et rue Léon Belz.

2022 clôturera ces projets mais il ne faut pas perdre de temps pour continuer à construire notre demain. Avec la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, les communes d'Arcey, Pays de Clerval et L'Isle sur le Doubs, nous nous sommes engagés dans un nouveau programme intitulé

« Petites Villes de Demain »

Nous pouvons dire que « c'est une continuité de l'AMI ». Le but sera de poursuivre un agencement de qualité de nos espaces publics. Ils devront être agréables et sécurisés pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Si nous réussissons cette politique « Espaces Agréables et Sécurisés », il sera plus facile d'enclencher celle de l'habitat pour enfin devenir une « petite ville de demain ».

Un autre travail important attend le conseil municipal : la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci devra impérativement être conforme aux exigences du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Nous n'aurons plus le choix, il faudra économiser du terrain. Une idée simple devra donc devenir réalité : « avant d'agrandir notre commune sur ses limites extérieures, il sera impératif de réorganiser et valoriser le centre et les espaces déjà urbanisés de notre village. »

Le Maire, Salvi Thierry

La Voie Verte



L'ancienne voie ferrée reliant Loulans-les-Forges à Lure, en passant par Rougemont, connaît une deuxième jeunesse !

En effet, depuis le début du mois de juillet la voie verte sur le secteur du pays de Rougemont, aménagée sur l'ancienne ligne de chemin de fer, est officielle-

ment ouverte ! L'inauguration a eu lieu le 3 octobre dernier. Cette voie cyclable d'environ 10 kilomètres, allant de Montagny-Servigney à Bonnal, est dédiée aux modes de déplacement doux.

Certains diront que la voie n'est pas tout à fait terminée...

Il est vrai qu'entre Rougemont et Bonnal, la voie n'est pas encore opérationnelle sur une distance de 600 mètres. Cependant, la Communauté de Communes du pays de Villersexel devrait réaliser cette connexion pour le printemps 2021 permettant ainsi de rejoindre la voie verte de Villersexel puis la por-

tion du pays de Lure.

Il est utile de rappeler que sur cette voie verte l'espace est partagé et que le code de la route s'applique. En conséquence, merci à chacun de maîtriser sa vitesse, de faire attention aux autres, d'être vigilant aux intersections, de respecter les aménagements, de tenir son chien en laisse et de ramasser les déjections canines.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est possible de louer des vélos à assistance électrique auprès de l'office de tourisme afin de profiter de cette agréable promenade.

Alors... Bonne balade !

L'Affouage « A chacun son rôle »

L'affouage permet à des particuliers d'accéder à des portions de bois issues de la forêt publique de leur commune et destinées à la fabrication de leur bois de chauffage. En région Bourgogne-Franche-Comté, la plupart des communes y ont recours.

Rôle de la commune :

Partager en portions les bois délivrés par l'ONF (Office National des Forêts).

Déterminer le montant de la taxe d'affouage.

Assurer la surveillance des lots et faire respecter le règlement de l'affouage.

Rôle de l'affouagiste :

S'inscrire sur le rôle d'affouage.

S'acquitter de la taxe d'affouage.

Exploiter ou faire exploiter sa portion dans les délais mentionnés dans le règlement.

Respecter le règlement d'affouage.

A noter : une fois son lot tiré au sort, l'affouagiste est responsable de sa portion ainsi que des accidents qui pourraient survenir lors de la fabrication de ce lot.

Rôle du garant

Assurer la surveillance individuelle des affouagistes.

Veiller à ce que le règlement soit bien respecté.

Etre l'interlocuteur de terrain du technicien forestier de l'ONF.



Le 3ème Adjoint, Alain Gaudinet

Déchets



Depuis le 1er janvier 2019, la CC2VV est adhérente au SICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de Villersexel.

Pour une meilleure identité sur son territoire, le SICTOM change de nom et

devient le **SCoDeM (Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers) des 2 Rivières**.

Ce dernier est **en charge du ramassage des ordures ménagères (bac vert ou gris) et du tri sélectif (bac jaune)** pour les 54 communes du territoire de la CC2VV. Pour toute question concernant la collecte de vos ordures ménagères, notamment lors des jours fériés, merci de vous reporter à votre calendrier de collecte ou de contacter directement :

SCODEM des 2 Rivières,

41 bis rue de la Gare - 70110 Esprels

Tel. : 03.84.20.37.10.

Mail : scodem2rivieres@gmail.com

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes est en charge de la gestion des ordures ménagères et de sa facturation. Pour toute question, contacter le service compétent au numéro suivant :

03.81.97.85.10 ou contact-dechets@cc2vv.fr

Informations complémentaires :

Dépôts sauvages : Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets dans la nature constitue une infraction de 2ème classe, passible d'une amende de 150 euros. La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5ème classe, passible d'une amende de 1500 euros, montant pouvant être porté à 3000 euros en cas de récidive.

Le brûlage à l'air libre des déchets est strictement interdit et passible d'une amende de 450 euros, relative aux contraventions de 3ème classe.

Le verre doit être apporté dans les points d'apports volontaires disponibles dans chaque commune, il sera collecté par le **SYTEVOM** qui est également en charge des déchetteries présentes sur le territoire.

Contact au : **03 84 76 93 00** ou contact@sytevom.org

Déchetterie Rougemont	ÉTÉ 01/03 au 31/10	HIVER 01/11 au 28- 29/02
Lundi	9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 13h30 à 16h30
Mercredi	9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 13h30 à 16h30
Vendredi	14h à 18h	13h30 à 16h30
Samedi	9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 13h30 à 16h30

La vie du village

Eau et Assainissement



Depuis le 1^{er} janvier 2020, en conformité avec la loi NOTRé, la gestion de l'eau potable a été transférée à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes.

Elle est désormais seule compétente pour la production et la distribution de ce bien si précieux.

potable et à l'assainissement (facturation, relevés, demandes de branchement, changement d'adresse....) vous devez contacter

le service eau-assainissement de la CC2VV :

03.81.97.84.66 ou

abonnes-eau-assainissement@cc2vv.fr

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le service d'astreinte 24h/24h - 7j/7 : 07.86.57.51.45

Aucun renseignement ne pourra vous être donné au secrétariat de la mairie de Rougemont.

Ainsi, pour toute question relative à l'eau

Un peu de civisme



Le cœur de notre village, chacun d'entre nous le traverse, chacun d'entre nous s'y arrête pour accéder aux commerces et aux services publics (administratifs ou médicaux). Cela veut dire que les axes routiers : Besançon, Villersexel, Baume-les-Dames ou Vesoul sont très fréquentés et empruntés à tout moment.

Afin de réguler ce flux permanent, des mesures sécuritaires ont été mises en place au centre du village pour assurer une meilleure fluidité et une meilleure sécurité pour les automobilistes comme pour les piétons.

Le rétrécissement de la chaussée à l'entrée de la Grand Rue donne

priorité aux voitures qui montent. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'une priorité absolue ou qu'une vitesse excessive sont autorisées ! Les automobilistes engagés en descente sont trop souvent vilipendés ! Soyons indulgents !

Il en est de même pour la rue du Vieux Moulin où il n'est pas toujours aisé de se garer entre les voitures en stationnement pour laisser le passage aux véhicules « prioritaires » ! Soyons courtois !

Merci à celles et ceux qui, d'un geste bienveillant laisse la voie libre. Bien vivre dans son village, c'est aussi partager un espace dans le respect et la sécurité.

**LEVER LE PIED C'EST AUSSI
CONTRIBUER A BIEN VIVRE
A ROUGEMONT !**

Pourquoi ces arrêtés ?



Le conseil municipal a choisi de prendre des arrêtés municipaux concernant l'interdiction de baignade ainsi que l'interdiction d'accès aux forêts. Ces arrêtés ont été pris dans l'intention de protéger, à la fois, les citoyens et la commune. N'ayant pas d'espaces de baignade surveillés le long des cours d'eau traversant notre commune : la rivière de l'Ognon et le ruisseau du

Drigeon, la baignade a donc été interdite. De plus, les analyses d'eau démontrent qu'elle n'est pas conforme à la baignade.

En ce qui concerne la décision d'interdire l'accès aux forêts de notre commune, elle a été prise sur conseil du préfet. De nombreuses communes ont également agi dans ce sens car les étés chauds et secs que nous subissons successivement depuis plusieurs années ont fragilisé nos bois et beaucoup d'arbres menacent de tomber ou de casser. Il s'agit là encore d'une mesure visant à protéger l'intégrité physique des personnes.

Nous vous rappelons aussi que la commune serait responsable en cas d'accident.

Sachez enfin que des actions sont en cours, en collaboration avec le Club de Randonnée et l'ONF, pour procéder à la sécurisation de nos forêts. Cette mesure est donc amenée à évoluer.

Vous voilà maintenant informés des dangers face auxquels le conseil municipal a souhaité agir. Merci donc de respecter ces arrêtés.

Dans le cas contraire, sachez que vous agissez sous votre seule et entière responsabilité.



Il ne fallait pas oublier Noël !



Après avoir, le cœur gros, décidé de ne pas organiser le traditionnel marché de Noël, les membres du comité des fêtes n'ont pas lâché l'affaire ! Ils se sont mobilisés plusieurs soirées et plusieurs samedis pour préparer une belle surprise : de superbes décorations de Noël pour notre village !

Les thèmes choisis : un paysage du pôle nord, installé sur la place du marché et divers personnages rappelant Noël.

Nous le savons, toutes les idées ne se réalisent que par le travail. Le premier a été de reproduire les silhouettes sur des plaques de bois que nos joyeux lurons ont ensuite découpées, peintes et décorées pour donner vie à des bonshommes de neige, Père Noël, rennes ou encore des ours.

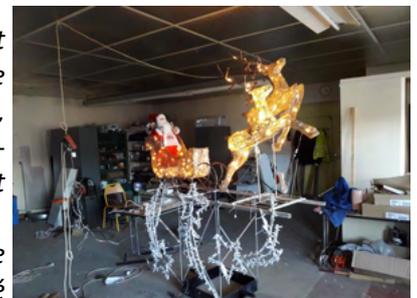
La dernière étape, sans doute la plus agréable pour ces bénévoles animés par l'esprit de Noël, fut la fixation de leurs créations sur la barrière des écoles, la préparation du décor polaire et son installation sur la place du marché. Hohoho !

Le travail des agents municipaux a également été rendu visible avec l'apparition des illuminations. Leur tâche avait débuté "bien en amont". Ils avaient examiné chaque structure. "Tous les motifs ont été sortis de notre stock et modifiés si besoin. On les passe en revue un par un pour vérifier s'ils fonctionnent". Cette année, un travail sur mesure a été réalisé pour la mise en place du traineau sur la partie haute de la fontaine devant la mairie, sans oublier les entrées qui ont été parées de nombreuses décorations.

Les jours diminuent et l'activité décline chaque année, progressivement, pour laisser place aux traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An.

2020 n'a pas été ordinaire et les décorations ont été les rescapées de cette triste période de crise sanitaire ! Souhaitons qu'elles aient réchauffé les cœurs car rien ne peut empêcher la magie de Noël...

Merci aux membres du Comité Des Fêtes et aux employés de la commune.



La vie du village

Le Conservatoire de l'Abeille

La rue des Abeilles

« La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps, le guérit, émerveille l'âme, le cœur, l'esprit. » Pierre RABHI

Année 2020, année de contraste, de paradoxe. Ainsi, aujourd'hui plus que jamais nous sommes conscients des enjeux que représente l'abeille, cet insecte pollinisateur tant dans la biodiversité que pour notre alimentation. Nous souhaitons poursuivre notre engagement dans l'apiculture durable. Car l'expression « durable » s'applique au respect des abeilles, c'est-à-dire aux bonnes pratiques adaptées à leurs con-



ditions de vie et de reproduction, puis aux médications à employer afin que l'apiculture perdure. Pour récolter du miel, du pollen, de la propolis, et de la gelée royale, nous devons avant tout être un éleveur, un producteur d'abeilles. Et si l'on ose l'expression nous devenons des soigneurs comme pour tous les autres animaux. Pérenniser notre cheptel, c'est en assurer la survie, année après année. C'est actuellement l'une des conditions premières pour une apiculture durable. Il est évident qu'il faut faire face aux parasites et à la maladie tout en s'appuyant sur la philosophie du développement durable. Nous mettons en place des mesures préventives, voire curatives. Une bonne stratégie de lutte intégrée s'appuie malgré tout sur les mécanismes de défense propres de la nature. L'apiculture reste avant tout technique car nous devons aussi surveiller la qualité nutritionnelle des colonies, les installer dans des endroits propices à leur bien-être, prévenir leurs maladies, réguler la pression du varroa, produire nos reines pour assurer une adaptation constante de la pratique apicole aux modifications climatiques et surtout respecter les

abeilles dans l'harmonie de leur environnement. Le nombre de ruches est apprécié à la mesure de leur force et des ressources mellifères disponibles.

Notre région bénéficie de tous ces facteurs indispensables : l'environnement, l'eau, les forêts, la biodiversité, les fleurs, les plantes indispensables à la vie des abeilles.

-Le nectar et le pollen que l'abeille ne consomme pas pour ses besoins immédiats sont stockés pendant les mois de grandes floraisons selon un processus constituant ainsi des réserves de nourriture pour les périodes plus difficiles.

-Le pollen est stocké, lui, dans les rayons avec un peu de miel pour nourrir les jeunes abeilles.

-Le miel est du nectar progressivement concentré par les abeilles qui le déplacent d'alvéole en alvéole en le remontant jusqu'à atteindre la concentration en sucres requise. Cette concentration se fait au cours d'un mécanisme d'ingestion et de régurgitation où sont ajoutées, entre autres, des enzymes. Le miel est stocké au plus haut et au plus chaud de la ruche, puis operculé dès qu'il ne contient plus que 18% d'eau. Il se conserve de nombreux mois, voire des années et apporte durant la morte saison, les réserves nécessaires à la colonie.

La ruche reste un monde magique d'autonomie, d'autarcie, de dons à l'homme pour son alimentation. Les bienfaits du miel, des miels restent millénaires. Le miel est un sucre naturel comptant de nombreuses vertus pour la santé. Il est en effet antibactérien, anti-inflammatoire et antioxydant. Il peut aisément remplacer du sucre, notamment pour les diabétiques car il reste concentré en fructose plutôt qu'en glucose et il contient de nombreuses vitamines.

- L'environnement floral est la base de toute récolte. Cela permet la qualité et la variété de nos miels. Dans chaque lieu la flore est particulière. En parallèle il existe un temps pour les fleurs et un temps pour les fruits.

- La gelée royale est aussi un précieux produit de la ruche. Elle est secrétée naturellement par les abeilles unique-

ment dans le but de produire et de nourrir les reines. La reine lui doit une longévité exceptionnelle en constituant sa seule nourriture, tout au long de sa vie. La gelée royale se compose de nombreuses vitamines, de minéraux et d'un acide gras exclusif : le 10-HDA qui protège, stimule et agit sur notre système immunitaire. A tel point que l'Académie de médecine elle-même a souligné en septembre son importance et de nombreuses études et recherches scientifiques sont régulièrement menées pour tenter d'expliquer toutes ces vertus

De cette année 2020 si particulière, nous retiendrons deux éléments essentiels : un ensoleillement de plus de 40 jours commencé début mars et un ensoleillement tardif en novembre où les abeilles ont pu sortir par des températures proches de celles de l'été et ainsi voler sur des zones de mélanges de toutes les plantes mellifères tenant jusqu'aux gelées. Cette saison apicole 2020 aura été excellente par sa qualité ; ainsi plantons des arbres, des arbustes, des fleurs. Prenons soin de la nature, de la planète, des uns des autres afin que cela rejoigne en cette phrase si connue de Pierre RABHI :

« Pour que les arbres et les plantes, les fleurs s'épanouissent, pour que les animaux qui s'en nourrissent, prospèrent, pour que les hommes vivent, il faut que la Terre soit honorée. »



Marie-Pierre MUSIAUX et
Didier ARTAUX

1, rue du gros gravier
25680 MONTERNEY-ROUGEMONT
03 81 86 96 29

SOS : Essaims d'abeilles :
Nous sommes à votre disposition bénévolement, gratuitement, pour récupérer les essaims. Didier ARTAUX
(06 87 12 41 17)

Le Monde Associatif

A Rougemont, vous pouvez pratiquer une activité sportive, exercer vos talents artistiques, découvrir la nature, assister à une cérémonie commémorative, passer une bonne soirée... Généralement, c'est grâce au monde associatif. Le conseil municipal a continué à aider les associations. Elles percevront, comme chaque année, leur subvention. Vous découvrirez, au mois d'août, le nouvel Echo « Spécial Associations » et un forum va être organisé à la rentrée pour que vous puissiez les rencontrer au mois de septembre.

Cette crise sanitaire nous a montré, plus que jamais, l'importance du monde associatif dans la vie d'un village. Merci une nouvelle fois à tous les bénévoles.

Le Maire, Salvi Thierry

FAM LA CITADELLE - IME L'ENVOL

Zumba et Strong

Comité Des Fêtes

Don de Sang, Les 2 Mains Gauches

Animations Ligne pour La Protection des Oiseaux

GYMNASTIQUE ET DETENTE de Vie

Ruramusique

L'Association Culturelle du Pays de Rougemont

Le Yoga à Montferney Foyer de vie Le Manoir

Vivre sa Vie à Rougemont

Tennis Club Seniors

Association des Commerçants et Artisans du Pays de Rougemont

Zumba et Strong



Cours de **ZUMBA** et de **STRONG** animés par Charlotte et Yann (diplômés d'Etat), dispensés le mardi soir à la salle des fêtes de Rougemont. Une séance d'essai est offerte, le cours est accessible pour les débutants, rendez-vous à 19h15 pour la ZUMBA suivi de le STRONG à 20h15. Munissez-vous de vos chaussures de sport propres, d'une bouteille d'eau, de votre motivation et c'est parti !

Pour plus d'informations : Contactez Charlotte ; **06 82 43 02 50** Facebook ; **Zumba Form - Cha&Yann** Mail : zumbaform@gmail.com

Qu'est-ce que la ZUMBA ?

C'est une activité cardiovasculaire de fitness alliant danse latino et mouvements cardio sur une mu-

sique rythmée. La Zumba permet de **dépenser beaucoup de calories** (plus de 600 par heure).

En plus de favoriser la posture, c'est une discipline par excellence pour **améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi.**

Grâce à sa musique dynamique, entraînant et festive, elle est **benefique pour le moral !**

Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser, dans la bonne humeur et au rythme de la musique exotique !

Il est à noter que la Zumba s'adresse à un groupe de tout âge où **les chorégraphies sont simples, répétitives, faciles à suivre, amusantes et**

efficaces. Il s'agit d'une belle opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Qu'est-ce que le STRONG ?

C'est un **nouveau programme fitness HIIT** (High Intensity Interval Training), c'est-à-dire un entraînement fractionné à haute intensité, le genre de discipline **trèèèèssss cardio**). C'est un cours de fitness, **non-dansé**, qui associe des séquences d'entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio. Le Strong est révolutionnaire, en effet, les créateurs ont décidé de « prendre les choses à l'envers », c'est-à-dire de créer d'abord un programme fitness optimal pour **se sculpter un corps de rêve** et, seulement ensuite, de composer la musique pour rythmer les mouvements. Par conséquent, on aboutit à **une parfaite synchronisation musique-mouvement**, donnant lieu à une expérience d'entraînement unique qui va pousser les participants à dépasser leurs limites !



Animations Ligue pour la Protection des Oiseaux

Bien triste année 2020 pour les animations LPO et cela pour diverses causes.

Confinement qui a fait annuler les sorties « oiseaux » prévues au printemps. Sécheresse qui a fait que comme ces années passées les champignons ne sont apparus que dans la deuxième quinzaine de juin et ensuite seulement fin octobre. Pour ces derniers cela a eu pour conséquence l'annulation de l'exposition champignons (sécheresse et précautions Covid) et le report de l'animation avec l'école primaire. Le deuxième confinement à exclu une ultime intervention à l'école.

La sortie au « Parcours santé » des autres années n'aurait pas pu se faire suite à l'arrêté municipal concernant les annulations de sorties en forêts car les autorisations parentales ne permettent pas en cas d'accident d'éviter un procès éventuel.

Pour l'avenir, j'espère que le baguage des oiseaux, chez moi à la mangeoire, pourra avoir lieu de décembre 2020 à février 2021 (baguage pour le compte du Muséum de Paris), mais... Prendre contact avec moi car le nombre de participants est limité....

Plusieurs contraintes apparaissent : Confinement prolongé ou réactivé à nouveau en 2021.

Grippe aviaire qui arrive en Europe, chez les oiseaux, imposant d'autres précautions d'hygiène supplémentaires qui, si la grippe aviaire n'est pas transmissible à l'homme, d'autres maladies comme la « *Clamydose pulmonaire* » (ou *ornitose*) est, elle, transmissible.

Je reste optimiste et espère également que l'exposition Champignons, avec la participation des mycologues de Baume-les-dames se déroulera sans problème en octobre prochain.

PIOTTE Pierre



Don de Sang, Don de Vie



limiter les contacts avec les donneurs. Et parlons de la collation, tout était préemballé, individuel : fromage, compote, jus de fruit; on s'est un peu consolé avec les barres chocolatées !

Mais les donneurs sont venus et même plus nombreux que d'habitude.

Bilan 2020 : (41ème collecte) : 196 donneurs dont 10 nouveaux.

Nous avons dû annuler l'AG qui devait se tenir au printemps, l'équipe a bon espoir de voir arriver des jeunes qui semblent vouloir nous épauler, c'est encourageant sachant que certains souhaitent s'arrêter après de nombreuses années de dévouement.

Notre dernière collecte s'est tenue le 23 décembre dernier.

Malgré le virus et les confinements, les besoins en sang n'ont pas diminué et les collectes 2020 ont bien eu lieu !

Par chance, il était déjà prévu qu'elles se déroulent à la Salle des Fêtes, suffisamment grande, et nous remercions la Mairie d'avoir tout de suite accepté d'ouvrir cette salle dès le 25 Mars en plein confinement. (D'autres associations ont eu du mal

à obtenir un lieu de collecte). Cette collecte du 25 Mars était un peu irréaliste, c'était le début des masques et l'EFS gérait de façon draconienne le nombre de donneurs en attente puis au secrétariat puis près du médecin puis au prélèvement et enfin à la collation. Merci aux donneurs qui patientaient dehors et ce jour-là il ne faisait pas chaud ! Nous n'étions pas très rassurés, en équipe réduite, avec masque, gel, gants et un peu frustrés car on nous demandait de

Dates 2021

Les mercredis de 16h à 19h30 :
3 mars, 19 mai, 28 juillet,
22 septembre, 17 novembre

Ruramusique

Encore un an, bientôt écoulé, chargé d'évènements qu'on ne revivra pas... Efforçons-nous de privilégier les bons moments, même s'ils se trouvent assombris au cours des années passées, et plus récemment, nous avons eu la tristesse de voir partir Josiane, Denise, Simone et Jules. Dans l'enceinte de Ruramusique, le temps est toujours au beau, l'impatience est effective quand la rentrée se profile avec de nouveaux chants à mettre au point et l'effervescence est de mise à l'approche d'un autre concert. Les concerts chez l'habitant se sont avérés être un franc succès, même si la cagnotte en a pris un coup. Le sens d'une chorale n'est-il pas de rassembler, de créer un noyau, une atmosphère de joie, de sérénité, de détente aussi ? En allant tous dans la même direction, menés par des chefs dynamiques, encore plus désireux et avides de travailler pour et avec nous, jamais las d'encouragements.



Des encouragements, j'en adresse, de la part de Ruramusique à chacun d'entre vous, femmes, hommes, jeunes, encore plus jeunes à venir nous rejoindre (l'inscription est de 15 euros par année).
Contacts : Gisèle BOUNEB : 03 81 86 95 97
et Marie Christine NAIMO : 06 72 74 22 10
Meilleurs vœux à tous

La secrétaire, Pascale VIRCONDELET



Merci à vous !

Depuis septembre, le Comité des Fêtes a repris la gestion de l'activité cinéma. Désormais, ceux qui souhaitent recevoir la programmation par mail sont invités à nous le faire savoir par courriel : comitedes-fetes@rougemont-doubs.fr

Pour marquer cette fin d'année 2020 des sujets décoratifs ont été réalisés et disposés sur les grilles des écoles maternelles et élémentaires ainsi que sur la place du village. Nous souhaitons organiser durant ces prochaines années de nouvelles actions : festival intergénérationnel, color-run, street art (art dans la rue), décoration du village au fil des saisons, octobre rose, actions pour les écoles de Rougemont... Vous pouvez également nous soumettre vos attentes par le biais de messenger (facebook cdf Rougemont) ou par courrier à la mairie. En attendant de vous retrouver, l'équipe vous présente tous ses vœux pour cette année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Au cours de cette année, une nouvelle équipe s'est constituée avec une volonté de vous proposer un programme d'animations intergénérationnelles. Nous tenons dans un premier temps à remercier Martial Bouvard et tous les autres membres du comité des fêtes qui ont su faire perdurer et offrir de nouvelles manifestations durant les six dernières années (puces des couturières, rallye, marché de Noël, bus pour diffé-

rentes destinations). Nous nous engageons auprès d'eux de poursuivre, dans la mesure du possible, ces rendez-vous festifs. Nous avons dû annuler de nombreuses manifestations en cette année si particulière. Malgré tout, l'équipe avait à cœur de vous offrir des moments de répit. Le marché des producteurs locaux et le concert du groupe « The pop Spirit Band » ont remporté un franc succès grâce à votre participation.

Comité Grande Fouille

Le Comité Grande Fouille est composé de 3 associations rubrimontaines : Tennis Club, Comice et Comité Des Fêtes. Depuis de nombreuses années les rues de Rougemont s'animent le dernier week-end de juillet. A notre grand regret la 40^{ème} édition de cette grande

brocante n'a pas pu être fêtée en 2020, ce n'est que partie remise ! Nous en profitons pour faire appel à de nouveaux bénévoles pour cette manifestation qui demande beaucoup de mains le jour J mais également les jours précédents.

Vous pouvez nous contacter par



mail : grandefouille@laposte.net

Meilleurs vœux pour 2021 !

Vivre à Montferney

En cette année 2020, les activités de l'AVAM ont été annulées en raison de l'épidémie de Covid-19, à part le défilé des enfants à l'occasion de Carnaval.

Il serait prématuré d'avancer une date pour notre assemblée générale, nous attendrons donc 2021 avec impatience en espérant pouvoir nous retrouver à nouveau pour des moments de convivialité. Bonne année et à bientôt.





«15 aout 2020 Inédit à Rougemont »
2 équipes de national ont joué
sur notre terrain,
RC Besançon / ASM Belfort.

Une nouvelle équipe à la tête du club avec de nouveaux projets

L'assemblée générale du mois de juin génère une nouvelle organisation au sein de la Concorde.

Le bureau se compose ainsi :

Président: Ducroux Alain

Vice-Président: Adam Frédéric

Trésorier: Simonin Nicolas

Adjoints: Vuillemin Séverine, Grossot Jacky

Secrétaire: Didier Nathalie

Adjoint: Bulle Pascal

Il se réunit 1 fois par mois.

Le conseil d'administration :

Il est composé des 7 membres du bureau ainsi que des responsables de chaque commission :

Responsable seniors : Menetrier Arnaud

Responsable jeunes : Boiteux Vincent

Responsable buvette : Roussy Sandrine

Responsable animation : Adam Frédéric

Responsable communication : Morisot Philippe

Responsable infrastructure : Deray Kevin

Il se réunit 4 fois par an.

Les projets :

- Développer la formation de nos éducateurs afin de confirmer notre école de foot.

- Une équipe de vétérans est sur le point de voir le jour (avis aux amateurs).

- Privées de compétition dans la deuxième partie de championnat « cause covid 19 » mais grâce aux bons classements du début de saison, nos deux équipes seniors passent dans les divisions supérieures.

Au nom de tous les membres du club

je vous souhaite une heureuse Année 2021

Le Président Alain Ducroux



L'Association Culturelle du Pays de Rougemont

Bonjour à toutes et à tous.

L'Association Culturelle du Pays de Rougemont (ACPR) est heureuse de vous souhaiter une bonne année 2021.

L'ACPR, c'est 151 élèves de 23 communes qui viennent suivre des cours de Danse, Musique, Dessin et Mosaïque à Rougemont.

Tous nos vœux et remerciements aux bénévoles et aux membres du bureau qui font fonctionner notre association. Merci à la commune de Rougemont

pour le soutien qu'elle assure tous les ans.

Le bilan 2020 et début 2021 est compliqué, mais surmontable.

Nous allons, avec Virginie Franc, faire le maximum pour assurer le gala en Juin 2021. Le thème cette année est « Les Martines » : Martine à la pêche, Martine fait des bêtises, Martine à Paris, avec de beaux décors...

Meilleurs vœux et à bientôt.

L'équipe de l'association culturelle

Contact : gala.acpr@gmail.com



Une année blanche pour une année noire.

Comme il est difficile de parler de vie associative en cette année de pandémie et son lot d'annulations de manifestations. Le but premier de notre association étant de faire découvrir, par le biais d'expositions, les

talents de chacun dans le domaine de la créativité. Année blanche pour nous car, lors de notre Assemblée Générale, décision fut prise de ne pas organiser notre traditionnelle manifestation de Novembre pour laquelle de nombreux exposants nous avaient déjà contactés pour y participer. Lors de cette A.G. le bureau fut également reconduit dans sa totalité.

En espérant que ces confinements aient eu un effet bénéfique sur la créativité et que de nouvelles personnes viennent rejoindre nos rangs, nous vous donnons rendez-vous en 2021 et oublions cette année noire où la vie familiale, sociale, culturelle et artistique fut mise à mal.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Les deux mains gauches

Le Yoga à Rougemont



LE YOGA A ROUGEMONT

Depuis septembre de cette année, des cours de yoga sont dispensés à Gouhelans le mardi et à Rougemont le mercredi.

Dans une salle lumineuse, anciennement l'Epicerie, et encore auparavant le garage Chaillet, des praticiens, mais surtout des praticiennes de yoga, viennent travailler leur souplesse, s'étirer, renforcer leur corps, trouver l'équilibre et l'harmonie entre leur corps et leur esprit. Des postures sont apprises et révisées chaque semaine.

Nathalie Piegelin l'enseignante vous présente ici une posture qui peut être réalisée facilement chez soi et sans dommage:

Il s'agit de la posture "Apanasana" (terme en sanscrit), la posture des vents : vous ne réaliserez cela que si vous n'êtes pas enceinte et si vous n'avez pas subi récemment de chirurgie abdominale.

Si vous avez de l'ostéoporose, il est préférable de ne pas arrondir le dos ni de soulever la tête :

Allongez-vous sur le dos, les pieds à la largeur des hanches, sur un tapis ou une couverture.

Inspirez par le nez; à l'expiration, soulevez la jambe droite et mettez vos deux mains croisées sur le genou droit, rapprochez le genou de votre poitrine doucement. Inspirez, éloignez le genou.

Expirez, rapprochez le genou de la poitrine et continuez cela une quinzaine de fois en douceur.

La respiration naturelle guide votre mouvement.

En expirant, imaginez que vous enlevez ce que vous ne voulez plus voir en vous, vos soucis, vos défauts, tout ce que vous voulez voir disparaître.

En inspirant, visualisez le meilleur en vous, vos qualités, votre beauté intérieure.

Reposez votre jambe droite, respirez, ressentez, visualisez la différence entre la jambe droite et la jambe gauche.

Puis sur la prochaine expirer, soulevez la jambe gauche, la jambe droite reste allongée et refaites ces mouvements de rapprochement du ventre à l'expirer et d'éloignement à l'inspirer.

Bonne pratique de la posture des vents, pour masser et purifier les organes abdominaux, tonifier tous les organes internes, réduire la constipation, soulager les maux de dos, les crampes menstruelles, étirer les muscles fessiers, etc...

Bonne pratique à vous !

Plénitude

**Faire le vide en soi
Puis laisser le bien être
Envahir votre esprit.
Plus d'envie d'ailleurs,
Plus de passé ou futur,
Ici et maintenant !
Profiter de l'instant
Pendant des heures
Le temps du bonheur.
Pernette Chaponnière
(1915-2008)**



*Chers ami(e)s et lecteurs de l'Echo de Montaucivey, les membres du bureau de l'association des Séniors du Pays de Rougemont vous souhaitent de sortir de cette crise sanitaire, bien décidé à mettre à profit les quelques lignes de ce poème.
Patience, nous aurons bientôt le plaisir des retrouvailles.*

Tennis Club

Rougemont



Difficile de débiter cette présentation sans parler de cette crise sanitaire qui bouleverse notre façon de vivre et la pratique du sport en général. Au plan national, notre discipline sportive aura perdu de nombreux licenciés dont une partie probablement liée à cette situation inédite.

Pourtant, grâce à un protocole sanitaire élaboré par la fédération française de tennis et le ministère des sports nous avons repris nos activités rapidement dès le début du premier déconfinement, ce qui ne fut pas le cas pour bon nombre de disciplines sportives et plus particulièrement les sports collectifs.

Nous avons ainsi pu assurer la reprise et le rattrapage des cours collectifs que ce soit pour l'école de tennis et pour les adultes. Toutefois, toutes les compétitions n'ont pu aller jusqu'à leur terme que ce soient les championnats individuels et les championnats par équipes. La bonne nouvelle fut le maintien de notre tournoi open qui a pu se dérouler fin juin/début juillet avec succès à tel

point qu'il a fallu limiter les inscriptions. Il faut dire que nous sortions du confinement et que les compétiteurs et compétitrices étaient en état de manque!!!

Nous tenons encore à féliciter le lauréat du tableau masculin, à savoir Gilles Simon (nom bien connu dans le monde du tennis) mais en fait il s'agit d'un homonyme licencié au club de Thise. Dans le tableau féminin nous avons eu le plaisir de récompenser la lauréate Candice Perrot, jeune joueuse rubrimontaine, qui a démarré le tennis dans notre club et qui est actuellement licenciée dans un club bisontin afin d'accélérer sa progression. Une belle satisfaction pour le club d'avoir pu lui permettre de découvrir notre sport au sein de notre école de tennis.

Malgré tous ces aléas, le TCR fait toujours preuve de dynamisme et continue à accueillir de plus en plus d'adhérents soit un peu plus de 120 adhérents (es) pour cette nouvelle saison dont 52 enfants qui ont intégré l'école de tennis. Afin de mieux encadrer tous ces jeunes, le club a décidé de former une nouvelle monitrice en la personne d'Anaëlle Perrot qui pourra ainsi épauler David Gigandet notre professeur diplômé d'état. Grâce à la mobilisation des dirigeants et à la convivialité présente au sein du club nous espérons ainsi continuer à accueillir de nouveaux enfants.

Notre projet d'extension et d'amélioration de nos installations devrait encore accentuer cet élan et apporter une nouvelle dynamique principalement grâce à la création d'un deuxième court couvert. A ce sujet nous souhaitons vivement que 2021 soit l'année du début des travaux dès la finalisation de la maîtrise d'œuvre.

Cette crise sanitaire aura été pour nous et le monde sportif en général, synonyme de pertes de recettes financières faute d'avoir pu organiser localement la Grande Fouille et le tournoi de pétanque. Heureusement que nous avons pu compter sur le soutien financier de nos partenaires, artisans, commerçants ainsi que sur la subvention municipale. Nous avons pu ainsi, grâce à eux, financer le budget de notre école de tennis si importante à la bonne marche du club. Nous tenons donc encore à les remercier chaleureusement pour leur aide dans une conjoncture économique difficile.

Si vous souhaitez découvrir et mieux connaître notre club vous pouvez nous joindre sur notre site internet: <https://club.fft.fr/rougemont-tc> ainsi que sur facebook toujours depuis ce même site. Nous terminerons cet article par une note d'optimisme avec l'espoir de pouvoir en 2021 retrouver progressivement une vie normale.

Bien sportivement
Les dirigeants du TCR.

Association des Commerçants et Artisans du Pays de Rougemont



"L'ACAPR (Association des Commerçants et Artisans du Pays de Rougemont) fait peau neuve. Le nouveau bureau tient à remercier Dominique BELFORT pour ses nombreuses années à la pré-

sidence et voici sa constitution de gauche à droite sur la photo :

- Justine, secrétaire : Fleuriste, Histoire de fleurs
- David (Pharmacie de Rougemont) et Cédric en retrait (Ets LEGENDRE) : animateurs, organisateurs d'événements et responsables communication et réseaux sociaux
- Anthony GRAMPEIX (Agent Général Allianz) : Président
- Tina, trésorière : Bureau de tabac L'évolutif
- Cédric, vice-président : La Place à la Pizza
- Nicolas (Ets GAUROIS) consultant et membre du bureau actif, absent pour la photo.

Un groupe jeune, motivé, fédérateur, avec la volonté de dynamiser notre beau village avec de nombreux projets :

- Une manifestation par an (Noël des commerçants/Artisans, bal des commerçants/Artisans, concert etc ...)
- Des jeux concours ouverts à tous. Et beaucoup d'autres projets dont des manifestations ponctuelles comme nous avons pu le faire pour le 1er tour des municipales en mettant à disposition des stylos pour éviter la propagation de la Covid19 mais gardons un peu de mystère. Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations et belle année 2021 à tous ! "

GYMNASTIQUE ET DETENTE A ROUGEMONT



Comme à l'accoutumée, les cours de gymnastique ont repris mi-septembre. La rentrée s'est bien déroulée, tout à été mis en place en respectant les règles sanitaires en vigueur afin de sécuriser les adhérents(es). Deux grandes salles sont mises à notre disposition, l'une par la mairie, l'autre par la communauté de communes. Nos adhérents désireux de reprendre leur activité spor-

tive, nous ont fait confiance en reprenant leur adhésion pour la saison 2020-2021.

Quelques changements sont intervenus au sein du club : Anne-Marie et Véronique qui encadraient les cours depuis de très nombreuses années ont arrêté fin juin. C'est un animateur sportif, Morgan, qui a repris les cours qu'elles dispensaient. Le flambeau est bien passé et chacun paraît satisfait. Ce changement d'intervenant a entraîné quelques modifications au niveau des horaires des cours.

*cours pour adultes :

le mardi de 9H à 10H00

*cours pour séniors :

le mardi de 10H15 à 11H15

Le cours pour adultes du mercredi est toujours animé par Manon, nous la retrouvons pour la deuxième année. Horaire du cours :

de 19H30 à 20H30.

A présent, notre pratique est suspendue du fait du confinement, nous ne savons pas quand il sera possible de reprendre nos activités. Le sport est à l'arrêt, mais pour beaucoup de personnes, le lien social manque énormément. Soyons patients et prudents pour mieux nous retrouver ensuite.

Marie-Thérèse Barret
Présidente de la G.D.R

Foyer de vie Le Manoir

Bienvenue sur « Bulles de Manoir » !
Le blog qui parle du foyer de vie Le Manoir...



Le Foyer de Vie « le Manoir » est un établissement de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté implanté sur la commune.

Les 42 résidents du Foyer de Vie « le Manoir » sont reconnus comme des citoyens actifs de la vie de la cité, tant sur le plan économique, sportif que festif ! Ils assistent avec intérêt aux cérémonies officielles et invitent chaque année le Conseil municipal à organiser une réunion dans

leur établissement. L'atelier « le ManouArt », installé dans les locaux de l'ancienne perception, organise régulièrement des expositions d'Art Brut sur le territoire, mettant en lumière les talents des « Manouartistes ».

Nouveauté 2020 : la création du blog de l'établissement consultable par tous à l'adresse suivante :

<http://ahsfbulledeManoirphotographie.photo.blog/>

FAM LA CITADELLE - IME L'ENVOL



Article conçu et rédigé par des enfants de l'IME

A Rougemont, rue des Chevaliers St Georges il y a un IME « Institut médico éducatif » (c'est pour les enfants) et un FAM « Foyer d'Accueil Médicalisé » (c'est pour les adultes).



Depuis là-haut on voit tout Rougemont, surtout l'école.
Les petits de l'IME ont une classe à l'école.

Ça c'est l'IME sauf que pour l'instant nous sommes à Cubrial car il va y avoir des travaux après nous reviendrons à Rougemont et ce sera tout neuf.

Article écrit par Steven 12 ans et Raphaël 11 ans.



Le Conseil Municipal

Bernard JACOULET

1^{er} Adjoint

Finances et économie
Correspondant défense
Association des cités de
caractère de Bourgogne-
Franche-Comté

Thierry SALVI

Maire,

Vice-président communautaire
au Tourisme

Président du Syndicat Inter-
communal Pour les Ecoles de
Rougemont

Séverine DUCROUX

2^{ème} Adjointe

Conseillère CC2VV
Centre Communal
d'Action Sociale
Sport, Culture, Jeunesse et
Vie Associative

Alain GAUDINET

3^{ème} Adjoint

Responsable des Garants
des coupes de bois

Nathalie MÉNÉTRIER

4^{ème} Adjointe

Animations
Grande Fouille

Benoît CHAGUÉ

Maire-délégué de

Montferney

Membre SIPER

Syndicat de la Moyenne
Vallée de l'Ognon

Claude COURGEY

Maire-délégué de

Morchamps,

Conseiller CC2VV

Membre SIPER

François-Xavier CULOT

Maire-délégué de

Chazelot

Membre SIPER

Plan Local d'Urbanisme

Alexandra

BORNE

Conseillère

Membre SIPER

Martine

COLLERY

Conseillère CC2VV

Membre SIPER

Melissa

CORDIER

Conseillère

Membre SIPER

Daniel

JANES

Conseiller

Environnement

Sylvie

JEANGIRARD

Conseillère

Communication

Alix

MILLET

Conseiller

Prévention Routière

Céline

PILLIOT

Conseillère

Membre SIPER

Mairie de Rougemont

Secrétariat 03.81.86.90.06

Adresse mail : mairierougemont@wanadoo.fr



Accès uniquement sur rendez-vous

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et 16 h 00 à 17 h

Permanence du Maire chaque samedi de 10 h à 12 h

Site internet de la commune de Rougemont

Actuellement indisponible, en cours de refonte.